

PROCÈS-VERBAL

**Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell
Sous-sol de l'église St-Clément, située au 190, rue Main à Dudswell
Le 3 février 2020 à 19 h**

Sont présents : Mme Mariane Paré, maire
M. Alain Dodier, conseiller
Mme Véronick Beaumont, conseillère
M. Michel Gagné, conseiller
Mme Marjolaine Larocque, conseillère
M. Réjean Cloutier, conseiller
Mme Isabelle Bibeau, conseillère

IL Y A QUORUM

Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT

Les membres présents forment le quorum, Mme Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19 h 04.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU
Résolution no 2020-025**

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
3. Procès-verbal
 - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020
 - 3.2 Adoption du procès-verbal
- Séance ordinaire du 13 janvier 2020
4. Suivi des comités
5. Correspondance
 - 5.1 Correspondance générale
 - 5.2 Demande de don
 - 5.2.1 Journée de la femme – AFEAS de Dudswell
 - 5.2.2 Coopérative d'habitation Le Moulin des Cèdres
 - 5.2.3 Journée internationale de la femme
 - 5.3 Cotisation et adhésion
 - 5.4 Demande d'appui

- 5.5 Représentation
- 5.6 Invitation

- 6. Administration
 - 6.1 Signature de l'entente de location avec le conseil de la Fabrique de Saint-François-de-Laval
 - 6.2 Délégation pour la signature de l'acte d'achat pour le lot 4 199 046
 - 6.3 Soirée d'information suivi de la planification stratégique

- 7. Transport – Voirie
 - 7.1 Demande de subvention chemin Duplin
 - 7.2 Équipements de niveleuse

- 8. Sécurité publique

- 9. Urbanisme
 - 9.1 Dépôt du rapport annuel de la Politique de gestion durable de l'eau
 - 9.2 Acceptation des plans pour la construction d'une propriété sur le lot 6 275 405 situé sur la rue Pauline-Gosselin
 - 9.3 Octroi du mandat pour les travaux de stabilisation de berge du ruisseau Hall **(REPORTÉ)**

- 10. Hygiène du milieu

- 11. Loisir et culture
 - 11.1 Demande de subvention au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives pour le parc Gordon-MacAulay
 - 11.2 Demande de subvention au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives pour le centre communautaire
 - 11.3 Budget pour l'organisation de la Fête nationale
 - 11.4 Demande de subvention – Fête nationale
 - 11.5 Service d'ingénierie – Église anglicane
 - 11.6 Service d'ingénierie – Centre communautaire
 - 11.7 Appel de candidatures – Emplois estivaux
 - 11.8 Demande de subvention MAPAQ – Programme proximité (marché public)

- 12. Finances

- 13. Avis de motion
 - 13.1 Règlement d'emprunt 2020-256 pour la restauration de l'église anglicane

- 14. Adoption de règlement
 - 14.1 Règlement 2020-255 - Déterminant la tarification des services offerts par la Municipalité

- 15. Divers

- 16. Présentation de projets citoyens

- 17. Période de questions
 - 17.1 Réponses aux questions des citoyens
 - 17.2 Questions des citoyens

18. Points du maire et suivi des activités du mois
19. Clôture de la séance
20. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

**3.1 Renonciation de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020
Résolution no 2020-026**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil renonce à la lecture dudit procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Adoption du procès-verbal
Séance ordinaire du 13 janvier 2020
Résolution no 2020-027**

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES COMITÉS

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance générale

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 13 janvier 2020.

5.2 Demande de don

**5.2.1 Journée de la femme – AFEAS de Dudswell
Résolution 2020-028**

La conseillère Mme Marjolaine Larocque déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

CONSIDÉRANT QUE cette activité touche une cinquantaine de femmes;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les critères d'éligibilité de notre Politique de bourses, dons et commandites.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à émettre un don de 100 \$ à l'AFEAS pour l'organisation d'une activité dans le cadre de la journée de la femme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.2 Coopérative d'habitation Le Moulin des Cèdres Résolution 2020-029

Le conseiller M. Alain Dodier déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

CONSIDÉRANT QU'un projet de coopérative d'habitation pour les aînés est en cours dans la municipalité de Weedon;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Dudswell est limitée au niveau de son offre de logements locatifs;

CONSIDÉRANT QUE notre population pourrait bénéficier de cette offre locative;

CONSIDÉRANT QUE la coopérative d'habitation organise une levée de fonds en vendant des briques symboliques au montant de 50 \$ l'unité.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal verse un don de 1 000 \$ correspondant à l'achat de 20 briques d'une valeur de 50 \$ chacune, afin de soutenir le projet de la Coopérative d'habitation Le Moulin des Cèdres située dans la municipalité de Weedon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.3 Journée internationale de la femme Résolution 2020-030

CONSIDÉRANT QUE la maison régionale pour femme La Passerelle organise un événement dans le cadre de la journée internationale de la femme.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal de Dudswell verse un don de 100 \$ pour soutenir l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Cotisation et adhésion

5.4 Demande d'appui

5.5 Représentation

5.6 Invitation

6. ADMINISTRATION

**6.1 Signature de l'entente de location avec le conseil de la Fabrique de Saint-François-de-Laval
Résolution 2020-031**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin d'un endroit pour poursuivre les événements culturels dont l'exposition de la collection Louis-Émile Beaugard représentant le monde rural d'autrefois à l'aide de sculptures de bois.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Mme Mariane Paré, maire, et Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale, soient autorisées à signer le contrat de location avec le conseil de la Fabrique de Saint-François-de-Laval pour la location d'un espace d'une superficie approximative de 3 000 pi² situé dans la grande salle principale de l'église, au coût de 7 000 \$ par année, renouvelable automatiquement annuellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.2 Délégation pour la signature de l'acte d'achat pour le lot 4 199 046
Résolution 2020-032**

Le maire Mme Mariane Paré déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'agrandissement de l'école primaire sont prévus dès 2020;

CONSIDÉRANT QU'une promesse d'achat a été signée le 16 janvier 2020 au montant de 130 000 \$ pour l'achat de la propriété située sur le lot 4 199 046;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite, par cette acquisition, améliorer l'accessibilité à ses infrastructures et services.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (CONTRE : MICHEL GAGNÉ)

QUE M. Alain Dodier, conseiller, et Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale, soient autorisés à procéder à l'achat du terrain 4 199 049 situé sur la rue Principale Est d'une superficie approximative de 1 420.50 m² au montant de 130 000 \$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**6.3 Soirée d'information suivi de la planification stratégique
Résolution 2020-033**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite informer les citoyens sur la mise en œuvre des projets ressortis dans le cadre de la planification stratégique;

CONSIDÉRANT QUE l'événement prévoit la réalisation de capsules web et de coroplastes.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la somme de 2 000 \$ soit dédiée pour la préparation et l'organisation de cette soirée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. TRANSPORT - VOIRIE

**7.1 Demande de subvention chemin Duplin
Résolution 2020-034**

CONSIDÉRANT QU'une *Politique de déneigement des chemins privés ouverts au public* a été adoptée en 2019 suite à une demande de subvention de la part de l'association des riverains de la rivière Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est dotée de cette politique afin d'encadrer le soutien offert aux chemins privés au niveau du déneigement.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (CONTRE : RÉJEAN CLOUTIER)

QUE le conseil municipal refuse la demande de subvention de 4 000 \$ envoyée par le comité du chemin Duplin par courriel le 16 décembre 2019.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**7.2 Équipements de niveleuse
Résolution 2020-035**

CONSIDÉRANT QUE la niveleuse nécessite des réparations au niveau de la lame;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission pour le coût des pièces s'élevant à 6 219.92 \$ taxes incluses, de l'entreprise Grader's Pro.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'achat des pièces nécessaires pour la réparation et l'entretien de la niveleuse soit effectué auprès de l'entreprise Grader's Pro au montant de 6 219.92 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. URBANISME

**9.1 Dépôt du rapport annuel et priorités de la Politique de gestion durable de l'eau
Résolution 2020-036**

CONSIDÉRANT QU'une *Politique de gestion durable de l'eau* a été effectuée en 2019 afin de soutenir les associations des différents plans d'eau;

CONSIDÉRANT QU'un rapport annuel a été présenté au comité consultatif en environnement (CCE) afin d'en faire le suivi au niveau des priorités 2020;

CONSIDÉRANT QUE le CCE a été mandaté pour porter la mise en œuvre de la Politique suite à la démarche de concertation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prévu un budget de 15 000 \$ à son budget d'opérations pour la mise en œuvre du plan d'action;

CONSIDÉRANT QUE le CCE recommande la réalisation des priorités identifiées dans le rapport 2019 de la *Politique de gestion durable de l'eau*.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal a pris connaissance des priorités et autorise la direction générale à procéder à la mise en œuvre des actions pour la somme maximale de 15 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9.2 Acceptation des plans pour la construction d'une propriété sur le lot 6 275 405
situé sur la rue Pauline-Gosselin
Résolution 2020-037**

CONSIDÉRANT QUE les plans du premier projet de construction résidentielle sur la rue Pauline-Gosselin ont été déposés pour le lot 6 275 405;

CONSIDÉRANT QUE lot 6 275 405 est dans une zone de P.I.I.A. (Re-1);

CONSIDÉRANT QUE cette demande doit être approuvée uniquement au niveau du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA.) pour que l'inspecteur puisse émettre un permis de construction si les autres normes règlementaires sont respectées;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment répond aux objectifs et critères relatifs au Règlement sur le PIIA 2017-232;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment s'ajuste en hauteur, largeur et profondeur avec les bâtiments principaux du secteur;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment utilisera des matériaux et couleurs extérieurs traditionnels ou comparables;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande favorablement au conseil d'autoriser la demande de PIIA afin de permettre la construction d'une résidence sur la rue Pauline-Gosselin, lot 6 275 405.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal accepte les plans déposés pour la construction d'une propriété sur le lot 6 275 405 située sur la rue Pauline-Gosselin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Octroi du mandat pour les travaux de stabilisation de berge du ruisseau Hall (REPORTÉ)

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. LOISIR ET CULTURE

**11.1 Demande de subvention au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives pour le parc Gordon-MacAulay
Résolution 2020-038**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité va effectuer des travaux majeurs en 2020 dans le parc Gordon-MacAulay;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit un budget de 160 000 \$ pour la phase 1 du projet en 2020;

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) s'inscrit dans le cadre du Programme d'infrastructure investir dans le Canada, mis en place par le gouvernement du Canada (Canada) et pour lequel l'Entente bilatérale intégrée (EBI) a été conclue entre le gouvernement du Québec (Québec) et le gouvernement du Canada au cours de l'été 2018.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité pourrait aller chercher une subvention de 106 656 \$ (66,66 % de 160 000 \$) dans le cadre du PAFIRS.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Dudswell autorise la présentation du projet du parc Gordon-MacAulay au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Dudswell à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Municipalité de Dudswell désigne madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.2 Demande de subvention au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives pour le centre communautaire
Résolution 2020-039**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité va effectuer des travaux de réfection de son centre communautaire estimé à 350 000 \$ incluant la restauration de l'enveloppe extérieure et un agrandissement pour y inclure une cuisine;

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) s'inscrit dans le cadre du Programme d'infrastructure investir dans le

Canada, mis en place par le gouvernement du Canada (Canada) et pour lequel l'Entente bilatérale intégrée (EBI) a été conclue entre le gouvernement du Québec (Québec) et le gouvernement du Canada au cours de l'été 2018.

CONSIDÉRANT QUE le programme pourrait permettre à la municipalité d'aller chercher une subvention jusqu'à 66,66 % soit 231 000 \$ pour son projet d'agrandissement pour lequel nous n'avons pas encore de subvention d'une autre source.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la municipalité de Dudswell autorise la présentation du projet du centre communautaire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Dudswell à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE le conseil de la municipalité de Dudswell désigne M. Samuel Jeanson, agent de développement, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.3 Budget pour l'organisation de la Fête nationale
Résolution 2020-040**

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite participer à l'organisation de la Fête nationale;

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal octroie un budget de 6 000 \$ au comité d'organisation, qui sera formé, pour la programmation des activités dans le cadre de la Fête nationale sous la supervision de Mme Marie-Pierre Hamel, agente aux communications et aux événements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.4 Demande de subvention – Fête nationale
Résolution 2020-041**

CONSIDÉRANT QUE la personne responsable de déposer une demande de financement au Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) dans le cadre de la Fête nationale du Québec doit être dûment identifiée par résolution.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil mandate Mme Marie-Pierre Hamel, agente aux communications et aux événements, pour le dépôt d'une demande de financement dans le cadre du Programme d'assistance financière aux célébrations locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.5 Service d'ingénierie – Église anglicane
Résolution 2020-042**

CONSIDÉRANT QUE certains aspects techniques doivent être validés par des ingénieurs en structure et en mécanique.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (CONTRE : MICHEL GAGNÉ)

QUE Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale, soit autorisée à mandater des firmes externes pour la somme de 3 000 \$ plus les taxes applicables pour des services d'ingénierie dans le cadre du projet de réfection du bâtiment de l'église anglicane.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**11.6 Service d'ingénierie – Centre communautaire
Résolution 2020-043**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la soumission de Dugré au montant de 4 000 \$ plus les taxes applicables pour des services d'ingénierie pour le bâtiment du centre communautaire.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale, soit autorisée à mandater la firme Dugré pour la somme de 4 000 \$ plus les taxes applicables pour des services d'ingénierie pour le bâtiment du centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.7 Appel de candidatures – Emplois estivaux
Résolution 2020-044**

CONSIDÉRANT QUE les besoins en terme d'emplois estivaux pour l'été 2020 touchent les services suivants :

- le service d'animation estivale (4 animateurs);
- l'ouverture de la plage (2 préposés à l'accueil et 3 sauveteurs);
- les opérations de la maison de la culture incluant l'animation d'une exposition culturelle (un préposé à l'exposition et un coordonnateur des activités estivales).

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise la directrice générale, Mme Marie-Ève Gagnon, à faire l'affichage des postes estivaux suivants via les journaux locaux, le site web et les médias sociaux :

- 4 animateurs pour le service d'animation estival;
- 2 préposés à la guérite de la plage;
- 3 sauveteurs;
- Un guide pour l'animation des expositions culturelles;
- Un coordonnateur pour la gestion des activités estivales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.8 Demande de subvention MAPAQ – Programme proximité (marché public)
Résolution 2020-045**

CONSIDÉRANT QUE le Programme Proximité offre une subvention à hauteur de 70 % jusqu'à concurrence de 50 000 \$ pour des initiatives touchant les marchés publics;

CONSIDÉRANT QUE le marché public de Dudswell souhaite faire l'acquisition de nouveaux équipements et l'embauche d'une ressource afin de développer le marché public;

CONSIDÉRANT QUE pour pouvoir faire une demande la Municipalité doit être appuyée par un minimum de 3 producteurs-transformateurs qui ont un NIM au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la municipalité de Dudswell autorise la présentation d'un dossier au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

QU'un montant équivalent à 30 % des frais restant avec une partie en salaire (le temps de M. Samuel Jeanson et Mme Marie-Pierre Hamel) sera assumé par la Municipalité de Dudswell;

QUE le conseil de la municipalité de Dudswell désigne M. Samuel Jeanson, agent de développement, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. FINANCES

**12.1 Présentation des comptes payés et à payer
Résolution no 2020-046**

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

d'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

0191	Cynthia James	Contrat d'ordures - 2019-2020	940.86
0192	9146-8801 Québec inc.	Contrat de déneigement - 2019-2020	36 922.30
0193	Yves Manseau	Contrat de déneigement - 2019-2020	690.71
0194	Michel Raymond	Contrat de déneigement - 2019-2020	2 500.00
0195	Raymond Audit	Contrat de déneigement - 2019-2020	900.00
0196	Bell Gaz ltée	Propane – caserne	973.71
0197	Raymond Breton	Honoraire – CCU de décembre 2019	30.00
0198	Bureau en gros	Fourniture de bureau	791.24
0199	Cain Lamarre	Honoraires – juridiques	1 271.58
0200	Canadian Tire	Pièces & accessoires – voirie	133.29
0201	BMR G. Doyon inc.	Pièces & accessoires – voirie	185.92
0202	Centre d'Extincteur SL inc.	Inspection visuelle – extincteurs	441.82
0203	CLD du Haut-Saint-Francois	Contribution 2019 – piste multi	850.11
0204	Comité Tourisme HSF	Cotisation annuelle – 2020	500.00
0205	La Corne d'Or	Repas – lac à l'épaule	107.49

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

0206	Marie – Eve Daoust	Frais de déplacement – e-u & e-p	188.05
0207	Distribution Outils E. Galipeau	Pièces & accessoires – voirie	512.74
0208	Ecole Notre-Dame-du-Paradis	Budget participatif	2 200.00
0209	Les Éditions Juridiques FD	Renouvellement & mise à jour	81.59
0210	Envirojet	Honoraire – entretien ménager H.V & C.C.	597.87
0211	Pouliot Équipements de Bureau	Photocopies	359.94
0212	FAE Pyrotechnie	Spectacle – pyrotechnique	1 437.19
0213	Le Groupe A & A	Photocopies	55.00
0214	Groupe Ultima inc.	Primes assurances	919.00
0215	Huissier Sherbrooke	Honoraire – professionnel	112.11
0216	Impressions HSF	Calendriers - 2020	2 974.40
0217	J.M. Laroche inc.	Contrat d'entretien – 2020	2 225.00
0218	J.N. Denis inc.	Entretien & réparation – véhicule voirie	576.90
0219	Journal Le Papotin	Subvention – 2020	1 200.00
0220	Macpek Inc.	Entretien & réparation – véhicule voirie	2 002.05
0221	Le Monde des Arbres 09 inc.	Entretien paysager – H.V.	1 684.38
0222	M.R.C. du Haut-Saint-Francois	Téléphonie IP & fibre optique	1 364.03
0223	Municipalité Weedon	Entente honoraire – e-u & e-p	6 934.91
0224	Genevieve Patoine Designer Graphique	Calendriers 2020	2 017.81
0225	Plomberie Labo	Entretien & réparation – parc (Marbleton)	541.52
0226	Raymond Chabot, Grant Thornton Travaux		344.92
0227	Régie intermunicipale du HSF	Enfouissement – déchets	7 160.55
0228	Régie Inter.Sanitaire Hameaux	Collecte d'ordures & récupérations	10 456.25
0229	Signalisation Depot	Vêtements & accessoires – voirie	105.90
0230	Telnek inc.	Appels d'urgence	232.25
0231	Filgo Energie/Thermoshell	Huile à chauffage – H.V. & salle paroissiale	4 782.41
0232	Transport des Personnes HSF	Cotisation annuelle 2020	7 344.00
0233	Trans. Et Exc. Stephane Nadeau	Entretien & réparation – tempête 1 ^{er} Nov.	2 792.46
0234	La Tribune	Promotion – attrait touristique	741.59
0235	Ville de East Angus	Vidange de fosses – novembre 2019	2 048.62
0236	Place 112	Essence – voirie	2 731.79
0237	Raymond Chabot, Grant Thornton	Honoraires – progressive 2019	1 954.57
0238	Eurofins Environex	Analyses – laboratoire	823.39
0239	ANNULÉ		
0240	Société canadienne des Postes	Frais de poste – taxes 2020	1 325.66
0241	Société canadienne des Postes	Frais de poste	400.00
0242	François Beaumont	Honoraires – réseau e-p & e-u	266.00
0243	9146-8801 Québec inc.	Entretien & réparation – réseau routier	5,608.43
0244	Centre Bibliothèques publiques	Contribution annuelle 2020	8 147.48
0245	Ferme Daniel Breton	Pièces & accessoires - voirie	124.17
0246	Breton Daniel	Location terrain – antenne	1 500.00
0247	BMR G. Doyon inc.	Vêtements – voirie	266.64
0248	Vivaco Groupe Coopératif	Entretien & réparation – tempête du 1 ^{er} nov.	2 827.32
0249	Distribution FJF	Articles divers – eau de source	37.00
0250	ANNULÉ		
0251	Fonds d'Information	Mutations – décembre 2019	40.40
0252	Nancy Francoeur	Remboursement – temps de glace	100.00
0253	J.N. Denis Inc.	Entretien & réparation – véhicules voirie	1 625.78
0254	Clermont Lessard	Entretien & réparation – garde fou & ponceau	561.93
0255	Location Ideale enr.	Achat soudeuse & accessoires	3 398.26
0256	Québec Municipal	Cotisation annuelle – 2020	334.94
0257	Quincaillerie N.S. Girard inc.	Pièces & accessoires – voirie	652.47
0258	Régie intermunicipale du HSF	Enfouissement – déchets	3 393.91
0259	Régie Incendie DLW	Essence & quote-part – service incendie	45 186.40
0260	Robitaille Equipement inc.	Pièces & accessoires – voirie	1 547.00
0261	Sinto Inc.	Article de nettoyage	181.66
0262	Voodoo	Bannières doubles – Marché public	1 600.38
0263	ANNULÉ		
0264	Cherbourg Sanitaire	Articles de nettoyage	464.94
0265	Les Entreprises Dolbec	Entretien & réparation – voirie	391.35
0266	Financière Banque Nationale inc.	Frais de financement – barrages & égouts	36 683.28
0267	Groeneveld Lubrification inc.	Pièces & accessoires – voirie	256.71

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

0268	Macpek Inc.	Entretien & réparation – véhicule voirie	742.28
0269	Martech Inc.	Pièces & accessoires – voirie	411.04
0270	Trans.& Exc. Stephane Nadeau	Entretien & réparation – cours d'eau	309.00
0271	Mariane Paré	Remboursement - futons H.V.	641.56
0272	Bell Gaz ltée	Propane – caserne	342.64
0273	9146-8801 Québec inc.	Déneigement – 2019-2020	36 922.30
0274	BMR G. Doyon inc.	Pièces & accessoires – parc & voirie	148.60
0275	Marie-Pier Collin	Remboursement – budget participatif 2019	227.81
0276	Corporation Fleurons Québec	Adhésion 2020	541.53
0277	Création Natureden Inc.	Projet – parc Gordon MacAulay	2 532.61
0278	Couvre-Planchers M.Doyon	Couvre plancher – plage	1 202.49
0279	Englobe Corp.	Réfection de rues – TECQ	2 276.51
0280	Fabrique Saint-Francois-de-Laval	Contrat de déneigement – stationnement	632.36
0281	Le Groupe A & A	Photocopies	31.50
0282	Réal Huot inc.	Pièces & accessoires – réseau e-p	1 460.38
0283	Cynthia James	Contrat de vidanges – 2019-2020	940.86
0284	J.M. Laroche inc.	Entretien & réparation – lumières de rue	584.25
0285	J.N. Denis inc.	Entretien & réparation – véhicule voirie	3 751.63
0286	Audrey L'Heureux	Remboursement – couches jetables	100.00
0287	ANNULÉ		
0288	Les Productions Pro Star	Spectacle – Fête Nationale 2020 (acompte)	1 149.75
0289	Projex Media	Guides d'accueil – événements attractivités	1 724.63
0290	Rappel	Travaux de stabilisation – ruisseau Martin	862.31
0291	Régie Inter.Sanitaire Hameaux	Collecte ordures & récupération	8 828.75
0292	Services café Van Houtte inc.	Articles divers – café	473.25
0293	Sherlenn inc.	Achat – tapis	901.40
0294	Sinto inc.	Pièces & accessoires – véhicules voirie	427.71
0295	Wurth Canada ltée.	Pièces & accessoires – voirie	967.13
0296	Ville de East Angus	Achat d'ilots multimatières	6 807.30
Prélèvements			
276-284	Hydro Québec	Électricité	3 081.23
285	Ministère du Revenu	DAS	13 192.88
286	Agence du Revenu du Canada	DAS	5 286.96
287-290	Bell Canada	Téléphone	438.94
291-297	Hydro Québec	Électricité	1 859.73

Le tout pour un montant total de 239,900.31 \$.

Un montant de 72,994.62 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 31 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. AVIS DE MOTION

13.1 Règlement d'emprunt 2020-256 pour la réfection de l'église anglicane

Le conseiller M. Alain Dodier donne avis que lors d'une prochaine séance du conseil municipal un règlement d'emprunt 2020-256 pour la réfection de l'église anglicane sera adopté.

Le Règlement 2020-256 est déposé le soir même à l'ensemble des citoyens présents.

14. ADOPTION DE RÈGLEMENT

**14.1 Règlement 2020-255 - Déterminant la tarification des services offerts par la municipalité
Résolution 2020-047**

Sur la proposition de Mme Isabelle Bibeau, conseiller, il est résolu de procéder à l'adoption

du projet de règlement numéro 2020-255 tel que suit :

CONSIDÉRANT QUE la loi autorise la Municipalité à faire un règlement sur la tarification des biens, services ou activités qu'elle offre à la population;

CONSIDÉRANT QU'il est juste et équitable que les biens, services ou activités offerts par la Municipalité soient financés par ceux qui les requièrent;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a dûment été donné par la conseillère, Mme Isabelle Bibeau, lors d'une séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020;

PAR CONSÉQUENT il est ordonné et statué par règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

DÉFINITION ET INTERPRÉTATION

Étudiant :

Ce terme correspond à une personne physique fréquentant un établissement d'enseignement à temps plein.

Horaire régulier de travail :

Ce terme correspond aux heures normales de travail prévues à la convention collective des employés concernés de la Municipalité.

Jour férié :

Ce terme correspond à un jour férié décrété par une loi.

Personne :

Ce terme comprend toute personne physique ou morale.

Personne résidente :

Ce terme comprend une personne qui habite, qui réside ou a une place d'affaires dans la municipalité.

ARTICLE 3- DOCUMENTS

Toute personne désirant obtenir les documents devra payer les tarifs qui y sont prévus.

ARTICLE 4- BIENS ET SERVICES

Toute personne qui fait la demande de biens ou services décrits aux annexes A et B devra payer les tarifs qui y sont prévus.

ARTICLE 5- UTILISATION DES LOCAUX

Toute personne ou groupe de personnes désirant utiliser ou louer les locaux, le matériel ou les accessoires décrits aux annexes A et B devra payer les tarifs qui y sont prévus.

ARTICLE 6- ACTIVITÉ DE LOISIR

Toute personne participant à une activité de loisir organisée par ou en collaboration avec la Municipalité et inscrite à l'annexe B devra payer les tarifs qui y sont prévus.

ARTICLE 7- ÉQUIPEMENTS

Toute personne bénéficiant d'un service ou de matériels divers mentionnés aux annexes A et B devra payer les tarifs qui y sont prévus.

ARTICLE 11- FRAIS ADMINISTRATIFS

La Municipalité peut dans les cas mentionnés à l'annexe A exiger les frais qui y sont prévus.

ARTICLE 12- MAJORATION

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

La majoration prévue pour les non-résidents ne s'applique pas lorsqu'il existe une entente intermunicipale entre la Municipalité et celle où habite le non-résident.

ARTICLE 13- ACTIVITÉS, BIENS OU SERVICES NON DÉCRITS

Advenant le cas où un bien, service ou une activité bénéficie à une personne et qui n'est pas décrit aux articles 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9 un montant comparatif à la valeur du marché sera exigé du bénéficiaire.

ARTICLE 14- NULLITÉ

Le présent règlement est décrété, tant dans son ensemble, article par article et paragraphe par paragraphe, de manière à ce que, si un article ou un paragraphe était ou devrait être déclaré nul, les autres dispositions du présent règlement continuent de s'appliquer.

ARTICLE 15- PRÉSÉANCE

Le présent règlement a préséance sur tout autre règlement pouvant prévoir une tarification incompatible.

ARTICLE 16- RECOURS

Le présent règlement n'est pas limitatif à tout autre dédommagement que pourrait prétendre avoir droit la Municipalité.

ARTICLE 17- ANNEXE

Les annexes font partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 18- MODIFICATION

Toutes modifications aux annexes seront effectuées par résolution.

ARTICLE 19- ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Mariane Paré
Maire

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale et sec.-trésorière

ANNEXE A ADMINISTRATION

Administration		Tarifs (plus taxes applicables)		
		Particulier	Communautaire	Description
A-1	Chèque NSF	25.00 \$	N/A	Par chèque
A-2	Lettre certifiée envoyée aux contribuables pour taxes	1.50 \$	1.50 \$	Par document
A-3	Photocopies Noir et blanc Couleur	0.25 \$	0.05 \$ 0.10 \$	La copie
A-4	Plastification	1.50 \$	0.75 \$	La copie
A-5	Télécopie	1.00\$	0.50 \$	L'unité
A-6	Épinglette	2.50 \$	N/A	L'unité
A-7	Calendriers	3.50 \$	3.50 \$	L'unité
A-8	Tasses DudswellDurable	4.00 \$	4.00 \$	L'unité
A-9	Sac DudswellDurable	4.00 \$	4.00 \$	L'unité
A-10	Documents nécessitant une recherche aux archives (taxes, rôle d'évaluation,	25.00 \$	N/A	L'heure (min. 25\$)

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

	factures, etc.)			
A-11	Branchement au réseau d'égout	800.00 \$	N/A	secteur Marbleton
A-12	Branchement au réseau d'aqueduc	800.00 \$	N/A	secteur Bishopton
A-13	Bac 360 litres (bleu ou brun)	90.00 \$	90.00 \$	Par bac
A-14	Sac récupération plastiques agricoles	2.50 \$	N/A	L'unité
A-15	Rouleau de sacs récupération plastiques agricoles	111.50 \$	N/A	Rouleau de 50 sacs

**ANNEXE B
LOISIRS**

1- Centre communautaire (activités sociales, soirée, repas, cours, etc.)	Tarif (Taxes incluses)
B-1.1	Pour activités communautaires/cours gratuits ou payants POUR TOUS Gratuit
B-1.2	Association - résidents Gratuit
B-1.3	Association - non-résidents 150 \$
B-1.4	Partenaires Gratuit
B-1.5	Privés (compagnies, etc.) 200 \$
B-1.6	But lucratif 200 \$
B-1.7	Réception - résidents 150 \$
B-1.8	Réception - non-résidents 200 \$
Remarque 1	Le coût de la salle est établi sur une base de 8 heures. Si la location excède 8 heures, un supplément de 10 \$ de l'heure, pour les heures supplémentaires, sera chargé.
Remarque 2	Le coût de la location de la salle pour une demi-journée (moins de 5 heures) est de 50 %
Remarque 3	Un dépôt de 50 \$ est exigé pour toutes les réceptions (fêtes) pour garantir que les lieux seront laissés en bon état.
Remarque 4	Toute demande de location pour des réceptions (1 jour) sera étudiée individuellement et un contrat sera signé.

2- Maison de la culture et chalets des loisirs (cours, rencontres, expositions, etc.)	Tarif (Taxes incluses)
B-2.1	Accès pour les résidents et les payeurs de taxes avec présentation de la carte citoyenne Gratuit
B-2.2	Visite de la collection Louis-Émile Beaugard, adulte 7 \$
B-2.3	Visite de la collection Louis-Émile Beaugard, adolescent (13-17 ans) 5 \$
B-2.4	Visite de la collection Louis-Émile Beaugard, enfant (12 ans et moins) Gratuit
B-2.5	Visite de la collection Louis-Émile Beaugard, groupe de 10 personnes, adulte 3.50 \$ Par personne
B-2.6	Visite de la collection Louis-Émile Beaugard groupe de 10 personnes, adolescent (13-17 ans) 2.50 \$ Par personne
B-2.7	Visite de la collection Louis-Émile Beaugard groupe de 10 personnes, enfant (12 ans et moins) Gratuit

3- Terrains sportifs ou publics (soccer, plage baseball, volleyball, etc.)	Tarif (Taxes incluses)
B-3.1	Pour activités ou cours communautaires gratuits ou payants POUR TOUS Gratuit
B-3.2	Association - résidents Gratuit

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

B-3.3	Association - non-résidents	100 \$
B-3.4	Partenaires	Gratuit
B-3.5	Privés (compagnies, etc.)	150 \$
B-3.6	But lucratif	150 \$
B-3.7	Réception - résidents	100 \$
B-3.8	Réception - non-résidents	150 \$
Remarque 1	Le coût de la salle est établi sur une base de 8 heures. Si la location excède 8 heures, un supplément de 10 \$ par heure supplémentaire sera chargé.	
Remarque 2	Un dépôt de 50 \$ est exigé pour toutes les réceptions (fêtes) pour garantir que les lieux seront laissés en bon état.	
Remarque 3	Toute demande de location pour des réceptions (1 jour) sera étudiée individuellement et un contrat sera signé.	
Remarque 4	Le coût de la location de la salle pour une demi-journée (moins de 5 heures) est de 50 %	

4- Tarif de perception à la plage municipale		Tarif (Taxes incluses)
B-4.1	Accès pour les résidents et les payeurs de taxes avec présentation de la carte citoyenne	Gratuit
B-4.2	Passe saisonnière individuelle, non-résident	30 \$
B-4.3	Passe saisonnière familiale, non-résident	60 \$
B-4.4	Passe journalière, adulte	4 \$
B-4.5	Passe journalière, adolescent (12-17 ans)	2 \$
B-4.6	Passe journalière, enfant (moins de 12 ans)	Gratuit
B-4.4	Passe journalière groupe de 20 personnes, adulte	2 \$ / pers.
B-4.5	Passe journalière groupe de 20 personnes, adolescent (12-17 ans)	1 \$ / pers.
B-4.6	Passe journalière groupe de 20 personnes, enfant (moins de 12 ans)	Gratuit
B-4.7	Carnet de passes journalières, adulte (5 passes)	18 \$
B-4.8	Carnet de passes journalières, adolescent (5 passes)	8 \$
B-4.9	Location de petite embarcation	10 \$/h*
B-4.10	Location de petite embarcation – Heure supplémentaire	5 \$/h*
B-4.11	Location de pédalo (max. 6 personnes)	12 \$/h*
B-4.12	Location de pédalo – Heure supplémentaire	6 \$/h*
B-4.13	Location de ceinture de sécurité (sans location d'embarcation)	2 \$ / h
Remarque 1	Ceinture de sécurité incluse avec la location d'embarcation	
Remarque 2	La location d'embarcation pour un cours offert à tous les citoyens est gratuite.	
*20 % de rabais pour la location d'embarcation pour les résidents de Dudswell		

5- Autres services et location de matériel		Tarif (Taxes incluses)	
		Particulier	Communautaire
B-5.1	Machine à maïs éclaté	25 \$	Gratuit
B-5.2	Sachet de maïs à éclater	2 \$ / ch.	2 \$ / ch.
B-5.3	Cafetière 48 tasses	10 \$	Gratuit
B-5.4	Nappe blanche en tissu	7 \$ / ch.	7 \$ / ch.
B-5.5	Écran et projecteur	10 \$	Gratuit
B-5.6	Table *	10 \$ / ch.	Gratuit
B-5.7	Chaise *	1 \$ / ch.	Gratuit

* Loué et utilisé à l'extérieur de son lieu d'origine

6- Service d'animation estival		Tarif (Taxes incluses)
B-6.1	SAE seulement, 7 semaines, 1 ^{er} enfant	190 \$

B-6.2	SAE seulement, 7 semaines, 2 ^e enfant, 3 ^e enfant et suivants	170 \$
B-6.3	SAE ET service de garde, 7 semaines, 1 ^{er} enfant	245 \$
B-6.4	SAE ET service de garde, 7 semaines, 2 ^e enfant, 3 ^e enfant et suivants	225 \$
B-6.5	8 ^e semaine (tarif additionnel) (présent pendant les 2 semaines de la construction)	30 \$
Remarque 1	Des frais supplémentaires de 50 % seront appliqués aux non-résidents.	

15. DIVERS

16. PRÉSENTATION DE PROJETS CITOYENS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

17.1 Réponses aux questions des citoyens

17.2 Période de questions des citoyens

Environ 11 personnes sont présentes.

La présidente donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208 - concernant la période de questions lors des séances du conseil municipal :

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

La présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

18. POINTS DU MAIRE ET SUIVI DES ACTIVITÉS DU MOIS

19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mariane Paré, maire, déclare la séance close.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Marjolaine Larocque, conseillère, propose la levée de la séance à 20 h 10.

Mariane Paré
Maire

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière